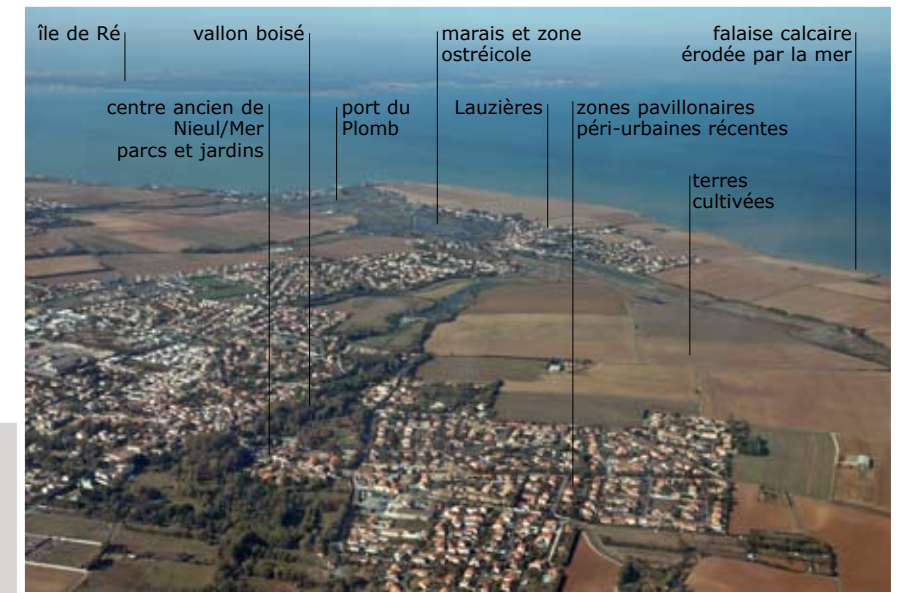




Du nord au sud

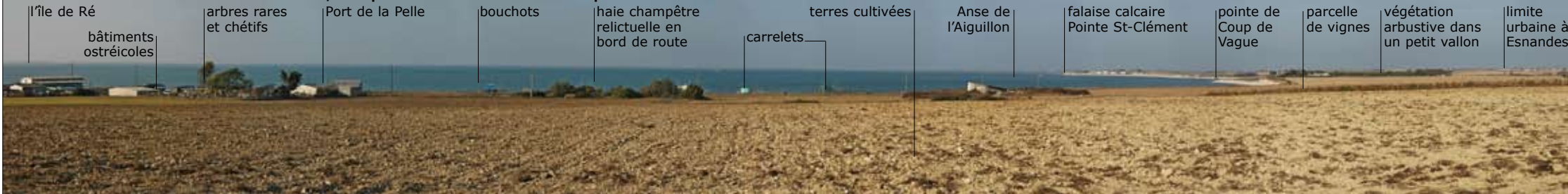
Dans sa partie nord, la Côte d'Aunis surplombe la baie de l'Aiguillon du haut de son socle calcaire, ses horizons marins sont alors ceux du pertuis Breton, limité par l'île de Ré et les rivages vendéens. Au sud, la côte basse offre une surface de contact moins net, plus ou moins terrestre, vaseux ou marin, et faisant face cette fois au Pertuis d'Antioche limité par les îles de Ré et d'Oléron. Vers l'intérieur, sans éprouver un réel changement de paysage, la plaine d'Aunis annonce ses étendues terrestres, et peu à peu, on perd la perception de la mer qui, même invisible, se laisse toujours deviner par la luminosité et la mobilité de l'air. L'arrière du trait de côte est souvent le lieu de marécages, anciens golfes comblés au débouché de petits cours d'eau.



A la Pointe du Plomb, l'urbanisation péri-urbaine s'étend peu à peu vers la côte

ENTITE PAYSAGERE 604 LA CÔTE D'AUNIS

Au nord de la Rochelle, le plateau calcaire surplombe le Pertuis Breton



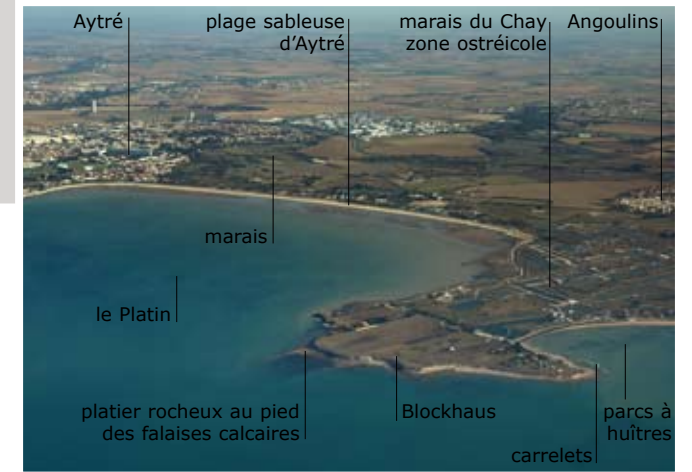
Entre la mer et la lisière urbaine, les cultures et les marécages se partagent les terres de l'intérieur



Proximité de l'agglomération rochelaise

L'urbanisation récente du littoral, postérieure à 1975, est tenue à distance relative du trait de côte par l'érosion des formes géologiques. L'extension des espaces résidentiels périurbains est problématique sur les franges de l'entité, en particulier aux sorties de ville, où l'éparpillement des établissements industriels ou commerciaux est de plus en plus sensible. La progression de La Rochelle constitue une menace de disparition de la Côte d'Aunis en tant que surface de contact entre cette province et la mer. Le développement des résidences touristiques et de l'habitat risque également de faire disparaître les ambiances agricoles de ce territoire.

Alternance de baies envasées et de pointes et falaises calcaires



Pays plat entre terre, ciel et mer

De Charron à Angoulins, la Côte d'Aunis est le mince ruban de contact entre l'ancienne province d'Aunis et la mer, au nord et au sud de La Rochelle. Dans cette alternance de baies envasées et de pointes et falaises calcaires, la vue porte souvent à plusieurs kilomètres. Quand elle existe, l'élévation de la côte est à peine suffisante (de 6 à 20 m) pour donner l'élan nécessaire à la perception de l'étendue marine, rendue lointaine par la succession des espaces de l'estran.

A marée basse, c'est l'estran lui-même qui par son envergure joue le rôle d'immensité tout en nuances de gris colorés, de sables, de vases et d'eaux troubles, animée seulement par l'écriture des dispositifs conchylicoles et les pêcheurs à pied.

L'agglomération rochelaise se profile à l'horizon depuis la Pointe du Chay



Copyrights

Réalisation Atelier Cythère
Photos, pao : © 2007 Cythère (Florence Morisot, paysagiste DPLG)
Textes : Florence Morisot d'après Outside (Aubel, Bigot, Collin, paysagistes DPLG)
Prémaquette : Cassini (2001)
Production CREN Poitou-Charentes - 2007

